



CRITERES POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE NATUROPATHE

1. Suivre toutes les 1950 heures de cours de la formation de Naturopathe qui se compose par les méthodes suivantes :

- Médecine académique-sciences médicales
- Phytothérapie - aromathérapie
- Nutrition-conseils diététiques
- Détoxication
- Hydrothérapie
- Bilans de santé
- Techniques du toucher : Massage classique, drainage lymphatique manuel et réflexologie plantaire

2. S'inscrire et réussir les examens écrits, oraux et pratiques portant sur les méthodes de la formation de Naturopathie.

- Chaque cours suivi doit être validé par un examen (écrit, oral et/ou pratique)
- L'évaluation des examens se fait sur une échelle de 0 à 20 pts et chaque examen doit obtenir au min. le résultat de 12/20 pts

3. S'inscrire et réussir les 3 études de cas pour les 3 méthodes techniques du toucher.

- L'évaluation des études de cas se fait sur une échelle de 0 à 20pts et chaque étude de cas doit obtenir au min. le résultat de 12/20 pts

4. Présenter un mémoire de diplôme de fin d'études en Naturopathie :

- Voir document « Guide méthodique pour la réalisation et la soutenance d'un mémoire de fin d'études en Naturopathie » dans lequel sont définies les modalités d'exécution et les règles y relatives.
- La soutenance du mémoire a lieu une fois tous les examens écrits et oraux des groupes de matière réussis.
- Le mémoire est évalué de 0 à 20 pts et il est validé avec au min. 12/ 20 pts.

La moyenne finale de la formation de Naturopathe est calculée de manière pondérée compte tenu des résultats des examens écrits, oraux, pratique, études de cas et mémoire de fin d'études.

- En cas d'échec aux examens, un délai maximum de deux ans est accordé pour se représenter sur la base des mêmes critères.

5. Avoir payé les frais d'écologie